

## DÉLIBÉRATION

### du Conseil d'Administration de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 6 juillet 2021

#### Délibération n°65-2021 : Annexe 3 du règlement intérieur du Service Commun de Documentation : La grille tarifaire des inscriptions à la bibliothèque pour l'année universitaire 2021-2022

Le conseil d'administration,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles D714-29 et D714-38,

Vu l'avis favorable rendu par la commission de la formation et de la vie universitaire le 17 juin 2021 ;

Après en avoir délibéré,

APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés la grille tarifaire des bibliothèques pour l'année universitaire 2021-2022 figurant en annexe 3 du règlement intérieur du Service Commun de Documentation.

Membres en exercice : 29  
Membres présents : 13  
Membres représentés : 10

Suffrages exprimés : 23  
- Pour : 23  
- Contre : 0

Abstention : 0  
Ne prend pas part au vote : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Document en annexe : Annexe 3 du règlement intérieur du Service Commun de Documentation consolidée

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 15 juillet 2021

**Service des Affaires Statutaires et Juridiques**

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – BP573  
56017 VANNES CEDEX  
sasj@listes.univ-ubs.fr  
[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud** : Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

